

*VUES IMPRENABLES SUR LE PONT JACQUES CARTIER !
DES PANNEAUX PUBLICITAIRES COMME PERSPECTIVE.*

MÉMOIRE SOUMIS PAR
Michèle Renaud et Véronique NAZAIR-BLANC
2411, rue Sainte-Catherine Est
Montréal

À
L'OPCM

Dans le cadre de la consultation
du Secteur des faubourgs du 4 avril 2019



I. CONTEXTE

Montréal possède de nombreux éléments patrimoniaux qui offrent des perspectives dignes d'intérêt.

Dans l'arrondissement Ville-Marie, quartier Sainte-Marie, nous avons entre autre :

1. Un patrimoine bâti varié :

- Le Pont Jacques-Cartier
- Les maisons pittoresques en bois sur la rue Champagne
- Le bain généreux (Écomusée du Fier Monde) et le bain Quintal sur la rue de Maisonneuve
- Etc.

2. Un patrimoine industriel :

- La Brasserie Molson et ses bâtiments
- La Savonnerie Barsalou près du pont Jacques-Cartier et son édifice administratif sur la rue Ste-Catherine
- L'usine Mc Donald Tobacco sur la rue Ontario
- Le bâtiment art déco de la Dominion OilCloth and Linoleum sur la rue Ste-Catherine
- L'usine Alphonse Raymond, actuellement Usine C
- Le bâtiment néoclassique de la Dominion Rubber
- Etc.

3. Un patrimoine historique :

- La Station de Pompage Craig
- La Prison du Pied-du-Courant
- L'institution Religieuse des Sœurs de La Providence, rue Fullum
- Plusieurs églises sur la rue Ste-Catherine et ailleurs dans le quartier Sainte-Marie
- Le Théâtre Espace Libre, ancienne caserne de pompiers
- Etc.

4. Un patrimoine naturel :

- Le fleuve St-Laurent, le parc du Pied-du-Courant

5. Un patrimoine immatériel :

- Les éclairages du Pont Jacques-Cartier
- Les feux d'artifice – L'international des feux Loto-Québec
- Etc.

II. LE PAYSAGE URBAIN DU QARTIER – SON AVENIR

Nous nous intéressons particulièrement aux principes qui président à l'aménagement urbain et à la préservation de lieux anciens, ainsi qu'à la richesse de l'architecture contemporaine (comme le nouveau bâtiment de Radio Canada), de même qu'aux projets à venir de notre quartier.

Cependant nous devons rester attentifs aux dangers qui menacent les paysages urbains de notre ville parce qu'il faut être au fait de l'héritage qui nous a été légué mais aussi à celui que nous laisserons derrière nous.

La ville témoigne d'un intérêt à rendre accessible, à offrir aux visiteurs comme aux résidents, des tableaux urbains qui manifestent de l'identité montréalaise.

Sur la rue Notre-Dame les centres d'intérêt sont nombreux et les points de vue sont à souligner :

- La vue sur l'architecture du Pont Jacques-Cartier à partir de l'avenue De Lorimier, de la rue Parthenais ou de la rue Notre-Dame,
- La vue sur le pavillon des États-Unis de l'Expo 67 (aujourd'hui la Biosphère) de la rue Dorion notamment,
- La vue sur la prison du Pied-du-courant,
- La vue sur la station de pompage Craig,
- La vue sur l'ancien bâtiment de l'usine Molson et son horloge,

Ces vues constituent un patrimoine visuel qui doit être protégé et mis en valeur.

III. DES PANNEAUX PUBLICITAIRES COMME POINT DE VUES

La présence de panneaux publicitaires sur les terrains qui longent les deux côtés de la rue Notre-Dame Est constituent une nuisance visuelle et contribuent à l'appauvrissement et à la détérioration de notre paysage urbain.

D'autre part, La présence de ceux-ci provoquent des distractions pour les automobilistes qui circulent sur cette artère. La présence d'un nombre important de ces panneaux contribue à donner le sentiment que la rue Notre-Dame Est est un espace autoroutier et incite à dépasser la limite de vitesse autorisée. L'accès au fleuve est un enjeu pour le quartier qui se transforme. Le village du pied du courant et le parc Belle-rive sont autant de lieux fréquentés par les résidents du secteur. Dans ce contexte, la sécurité des piétons qui traversent la rue Notre-Dame Est est un enjeu.

Dans l'article publié par Bruno Bisson dans le journal La Presse du 11 juin 2015 nous lisons que les panneaux publicitaires situés sur les terrains de la Brasserie Molson, du Ministère des Transports, du Canadien Pacifique, de la Compagnie UHaul et de la Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporé contreviennent à la Loi Québécoise sur la publicité le long des routes.

Les Règlements Municipaux confirment cet état de faits (CODIFICATION ADMINISTRATIVE DU RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE 01-282, section III)

IV. PATRIMOINE URBAIN - ASSURER SA MISE EN VALEUR

Étant donné les intérêts patrimoniaux du quartier Sainte-Marie cités précédemment et les enjeux de sécurité, nous demandons que l'Instance Municipale se saisisse de ce dossier.

Nous recommandons :

- a) de recenser les points de vues à préserver sur les éléments les plus signifiants du territoire,
- b) de transposer en plan les vues sous forme de cônes de vision sur le territoire,
- c) de traduire ces principes sous forme réglementaire sur les documents d'urbanisme.



Campagne publicitaire 2019 de l'Impact de Montréal

Source de l'image :

<https://www.impactmontreal.com/fr/post/2019/03/27/voir-evan-bush-sur-le-pont-jacques-cartier>

Pour laisser voir le pont aux montréalais, pourquoi ne pas inviter l'artiste Jennifer Bolande ?



Jennifer Bolande (1957)
Visible distance/Second sight, 2017
Gêne Autry Trail and Vista Chino
33°50'41.70"N 116°30'21.02"W

Source de l'image :

Photo Lance Gerber

© DESERT BIENNIAL et Jennifer Bolande

<https://www.desertx.org/jennifer-bolande>